Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260520-43_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 20 MAI 2026

Délibération n°43_2026

Objet : Subvention exceptionnelle à l'APPROM

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 15
Votants : 18

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le onze mai deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; M. BARBEREAU Thierry ; Mme WALLET Sigrid ; M. DERENNE David ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; M. DERRIEN Thomas ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; Mme MONFORT Marie-Christine ; M. LE CRAS Yann ; Mme LE JORT Marion.

Représentés : M. SIMON Fabien (pouvoir Mme CORFDIR Claudine) ; Mme BOTTARELLI Laëtitia (pouvoir Mme WALLET Sigrid) ; Mme RAMATCHANDIRIN Emmanuelle (M. BLANES Frédéric).

Mme CORFDIR Claudine a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose la demande faite par l'Association pour le Patrimoine au Pays du Roi Morvan.

M. le Maire propose au Conseil le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'APPROM qui organise une foire aux plantes à Kermain dans le cadre du programme national des « Rendez-vous aux jardins » du 5 au 7 juin 2026.

A l'occasion de cette manifestation, il est également prévu, outre la présence d'une vingtaine de producteurs locaux, visite de jardin et exposition.

La commission « Animation du Territoire » a émis un avis favorable.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de 300€ à l'APPROM.

Pour copie conforme,

Le Maire

Éric JEAN

MAIRIE DE LANGONNET (Morbihan)